Le Gallichan

OCTOBRE 2019

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

168, chemin de Gallichan C.P. 38, Gallichan, (Québec) J0Z 2B0

Tél. : (819) 787-6092 Fax : (819) 787-6015 Courriel : gallichan@mrcao.qc.ca Site Internet : www.gallichan.ao.ca

Votre Conseil municipal

Henri Bourque, maire

Serge Marquis, siège # 1

Maire suppléant
Protection des biens et des personnes
Transport routier
Lots intra municipaux

Claude Bourque, siège # 2

Hygiène du milieu
Aménagement, urbanisme et zonage
Projet MADA (Municipalité, Amie des Ainés)

Francine Lehouiller, siège #3

Comité social
Bibliothèque
Comité d'embellissement

Sonia Rivard, siège #4

Loisirs
Aménagement, urbanisme et zonage
Comité jeunesse

Réjean Breton, siège #5

Club nautique Lac Abitibi
Transport routier

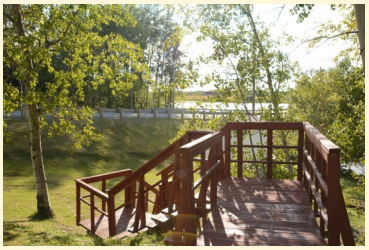

Luc Adam, siège #6

Société d'histoire et d'archéologie

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Johanne Shink
Dir. Gén. / Sec.-très.

Jean-Guy Hébert
Inspecteur municipal
inspecteur.gallichan@mrcao.qc.ca

Nancy Brousseau
Sec.-très. adjointe
gallichan@mrcao.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Mardi : 13h15 @ 16h00

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00 @ 12h00 et de 13h15 @ 16h00

SITE WEB : WWW.GALLICHAN.AO.CA

Le Conseil en bref...

Lors de la séance ordinaire du 1er octobre 2019, le conseil a ...

- ⇒ Accepté l'entente de services avec la Ville de Macamic;
- ⇒ Autorisé l'entreprise Servitech Trudel à faire des démarches pour avoir un service de télémétrie à l'aqueduc municipal;
- ⇒ Autorisé le rechargement du rang 10 & 1 en régie;
- ⇒ Accepté la dérogation mineure de M. Guillaume Breton et Mme Valérie Bruneau pour le 455, rang de la Baie;
- ⇒ Accepté la dérogation mineure de Mme Hélène Larivière pour le 2604, chemin Leroux;
- ⇒ Accepté de faire une rencontre avec la population pour donner de l'information concernant les zones d'intervention spéciales;
- ⇒ Autorisé le projet de règlement concernant la mise à jour du code d'éthique et de déontologie de la Municipalité de Gallichan;
- ⇒ Autorisé le dépôt des états comparatifs ;
- ⇒ Autorisé l'embauche de Mme Nancy Brousseau à titre de secrétaire-trésorière adjointe.

La prochaine séance ordinaire du Conseil :

Le 5 novembre 2019 à 19h00

HALLOWEEN HALLOWEEN HALLOWEEN

Veuillez prendre note que la cueillette des friandises se fera

JEUDI LE 31 OCTOBRE DE 16H00 À 19H30

Seulement les maisons décorées devront être visitées…!!

SOYONS PRUDENTS…!! ASSUREZ-VOUS D'ÊTRE VISIBLES…!!

(Lampes de poches, bandes réfléchissantes ou autre…)

Dans les prochaines semaines, vous aurez plus de détails sur les activités qui auront lieu le soir même…!!

Soyez attentifs…!!

Le maire vous informe …

Henri Bourque

Administration municipale

Depuis le 3 octobre, madame Nancy Brousseau assume la fonction de secrétaire-trésorière adjointe à la Municipalité de Gallichan.

Bienvenue madame Brousseau au sein de l'équipe municipale!

Aqueduc municipal

L'usine fonctionne normalement.

Le Conseil a accepté l'offre de service de la Ville de Macamic pour effectuer la maintenance de l'usine de distribution de l'eau potable.

Voirie municipale

Suite à la confirmation d'une subvention obtenue via le bureau de notre députée, madame Suzanne Blais, la Municipalité procédera au rechargement d'une section du chemin des rangs 10 & 1.

Zone d'intervention spéciale (ZIS)

Par décret, en juin 2019, le gouvernement a statué que les zones d'intervention spéciales se limitaient aux zones infondées en 2017 et 2019. Un nouveau décret en août 2019 inclut également, par mesure de précaution, la zone 0 - 20 ans.

Afin de clarifier la règlementation régissant les zones d'intervention spéciales (ZIS), il y aura une rencontre d'information, lundi le 28 octobre au sous-sol du centre communautaire, animée par monsieur Normand Grenier, directeur de l'aménagement du territoire à la MRC d'Abitibi-Ouest.

Félicitations à la doyenne de Gallichan, Clémence Gauthier Gingras, qui célèbre ses 94 ans ce 10 octobre! Nous vous souhaitons tout le bonheur que vous méritez, mais surtout, la principale chose, la santé pour continuer sur votre belle lancée!

Vous êtes forte, courageuse et déterminée, un modèle exemplaire à suivre pour vos 13 enfants, 25 petits-enfants et quelques 50 arrière-petits-enfants!!

Nous vous souhaitons un très Joyeux Anniversaire et vous envoyons 94 bisous et câlins!!!

Raymond & Yvonne, enfants et petits-enfants

XOXOXO

LA GALLITHÈQUE

Gallithèque, votre Biblio

207 chemin de la rivière Ouest, Gallichan

Situé au sous-sol de l'immeuble de l'ancien bureau municipal

Voici certains Livres pour Enfants.

Venez voir!

Joyeuse Halloween!

- **Heure ouverture :** ***mercredi*** *de 18h30 à 19h30*
  - **Période d'emprunt :** *3 semaines, vous avez le privilège de renouveler par téléphone lors de l'ouverture.*
  - **Prix d'abonnement annuel :** *moins de 12 ans : $2,00 12 ans et plus : $5,00.*
  - **Suggestions de nos clients très appréciées :** *nous achèterons et priorisserons vos choix de livres.*
  - **Contacter :** *Pauline Pellerin : 819-787-6240 ou par courriel : pauline.pellerin.020@Outlook.com*

LE CERCLE DE FERMIÈRES GALLICHAN

vous invite à la

18e MAGIE DES ARTS

Venez admirer les talents de nos artisans de la région.

Plus de 20 exposants de la région vous attendent.

Un service de café bistro sera à votre disposition,
soupe, salade, sandwichs, dessert
ainsi que breuvages et ce, à prix raisonnable.

Il y aura des tirages de cadeaux et prix de présence.

Au plaisir de vous accueillir en grand nombre

le 10 novembre de 10h00 à 17h00

au sous-sol du Centre communautaire (ancienne église).

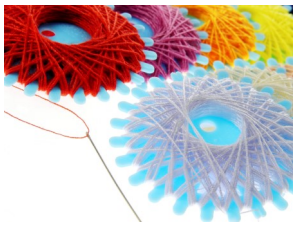

Comité du cimetière

Les membres du Comité du cimetière vous invitent à leur brunch annuel, dimanche 3 novembre 2019 au sous-sol du centre communautaire (sous-sol de l'église) de Gallichan, de 10h30 à 12h00.

Enfants de 0 à 5 ans : GRATUIT

6 à 12 ans : 5$

13 ans et plus : 10$

Informations : Mme Yvette Boissonneault (819) 787-6737

Le but de cette activité est de ramasser des fonds pour l'entretien de notre cimetière.

Pour ceux et celles qui paient l'entretien de leur terrain annuellement, c'est le temps de le faire. Vous serez rejoints sous peu, si ce n'est déjà fait. Vous pouvez vous acquitter de l'entretien de votre terrain à n'importe quel moment de l'année jusqu'à concurrence de 30 ans.

Responsable : M. Louis Naud (819) 787-6805.

Nous vous rappelons qu'avant la mise en terre d'un de vos défunts, vous devez fournir une attestation de décès à la Fabrique de Gallichan afin d'inscrire la sépulture aux registres.

Personnes responsables :

- Mme Gertrude Côté (819) 787-6265
- Mme Johanne Shink (819) 787- 6767

Nous vous attendons en grand nombre le dimanche 3 novembre prochain.

Merci de votre collaboration!

Les membres du Comité du cimetière

CUEILLETTE DES ENCOMBRANTS

Cette année, la cueillette des encombrants se fait de **porte en porte** en **chargements séparés** et la prochaine cueillette aura lieu

➔Vendredi le 18 octobre 2019 ←

Pour faciliter la cueillette, il est important à chaque contribuable :

- De placer les encombrants de façon **ORDONNÉE** en bordure du chemin;
- De placer les encombrants la veille de la cueillette;
- De respecter les matières **ACCEPTÉES** et les matières **REFUSÉES** (voir les pages suivantes);

Tous ceux et celles qui ne respecterons pas la procédure, les encombrants ne seront pas ramassés.

Nous demandons à toute la population de bien vouloir profiter de cette occasion pour faire un ***bon nettoyage de leur propriété*** (*terrain, bâtiments, etc…*) et de se **débarrasser de tout matériel encombrants et inutiles** dans le but de faire de notre localité un lieu accueillant où nous sommes **fiers d'y vivre**…!!

Abitibi OUEST

Document d'information destiné aux municipalités

Collecte des encombrants 2019

MATIÈRES ACCEPTÉES

Les **matières acceptées** sont les **gros objets d'origine résidentielle :**

- Qui sont trop gros pour en disposer via le **bac vert** ou le **bac bleu**;
- Qui n'entrent pas dans le coffre d'une voiture pour être apporté à l'**écocentre**;
- Qui ne font pas partie de la liste des **matières refusées (page 2)**.

CHARGEMENTS SÉPARÉS

Les matières suivantes sont acceptées **seulement** lorsqu'elles sont apportées en **chargement séparé** au Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR). L'objectif de cette mesure est de recycler et valoriser un maximum de matières.

Voici les types de **chargements séparés obligatoires** attendus :

- **Bois** (branches, meuble en bois)
- **Métal** (électroménagers, vélos et autres composés essentiellement de métal)
- **Appareils réfrigérants** (réfrigérateur, congélateur, climatiseur, distributeur d'eau et autres)
- **Téléviseurs**
- **Pneus démontés de la jante**

- **Autres encombrants** (tout encombrant qui n'entre pas dans les autres catégories)

Vous trouverez plus loin dans le document des précisions concernant les chargements séparés.

PRIORISER LES RÉCUPÉRATEURS

Vous pouvez apporter certaines matières chez des récupérateurs. Par exemple :

- **Meuble fonctionnel :** Ressourcerie Le filon vert
- **Métal :** Récupérateur de métaux

MATIÈRES REFUSÉES :

Les matières identifiées ci-dessous sont **refusées** :

Matière	*Où en disposer ?*
Résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) Ex. : bois, gypse, bardeaux d'asphalte, etc.	**Écocentre** 15, boul. Industriel à La Sarre Lorsqu'elles sont apportées à l'écocentre, un maximum de ces matières est recyclé ou valorisé (réduction de l'enfouissement)
Résidus domestiques dangereux (RDD) Ex. : peinture, huiles usées et filtres, solvants, etc.	
Matériel électronique Ex. : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, etc.	
Pneu monté sur jante	**Faites retirer la jante** du pneu puis apportez-les à l'**écocentre**.
Pneu d'un diamètre plus grand que 48 pouces	Contactez un **détaillant de pneus** pour le retour de cette matière.
Plastique d'ensilage	Une **collecte spécifique** est dédiée à cette matière
Tout déchet ou recyclage dont le format permet d'en disposer via le bac vert ou le bac bleu	Utilisez le bac approprié
Animaux morts, munitions et autres	Contactez une entreprise spécialisée

PRÉCISIONS CONCERNANT LES CHARGEMENTS SÉPARÉS

Voici des informations concernant les chargements séparés.

LE BOIS
Cette catégorie comprend les branches, les troncs d'arbre, les meubles et autres objets en bois. Le bois issu des travaux de construction, rénovation et démolition n'est pas accepté dans la collecte des encombrants.
Pourquoi doivent-ils être livrés en chargement séparé ? Lorsqu'apporté en chargement séparé, le bois est valorisé. De plus, le bannissement du bois à l'élimination fait partie des orientations gouvernementales inscrites à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*.

LE MÉTAL

Gros objets de métal d'origine résidentielle.

Pourquoi doivent-ils être livrés en chargement séparé ?

Lorsqu'apporté en chargement séparé, le métal est valorisé.

Vous pouvez apporter votre chargement de métal directement chez un récupérateur de métaux.

LES APPAREILS RÉFRIGÉRANTS

La catégorie appareils réfrigérants comprend tout appareil contenant des halocarbures :

- Réfrigérateur ;
- Congélateur ;
- Climatiseur ;
- Distributeur d'eau ;
- Autre appareil de réfrigération/congélation.

Pourquoi doivent-ils être livrés en chargement séparé ?

Le règlement sur les halocarbures (Q2-r29) précise que « toute personne ou municipalité qui, dans le cadre d'un service de collecte de matières résiduelles, ramasse un appareil de réfrigération ou de climatisation doit, avant d'en disposer pour élimination, récupérer ou faire récupérer, au moyen de l'équipement approprié, l'halocarbure contenu dans le circuit de réfrigération de l'appareil et le confiner dans un contenant conçu à cette fin. »

En raison de leur nature chimique, les halocarbures contribuent aux deux principales problématiques environnementales qui préoccupent les gouvernements et les environnementalistes du monde entier, soit l'appauvrissement de la couche d'ozone et les changements climatiques.

LES TÉLÉVISEURS

Les téléviseurs font partie des produits électroniques qui doivent normalement être apportés à l'Écocentre par le citoyen. Il se peut cependant que certains téléviseurs soient trop gros pour être transportés dans le coffre d'une voiture.

S'ils sont pris en charge dans la collecte des encombrants, les téléviseurs doivent être apportés en chargement séparé à l'Écocentre. Pour des raisons environnementales et de sécurité, le transporteur devra prendre les précautions nécessaires afin de ne pas abimer l'écran.

Pourquoi doivent-ils être livrés en chargement séparé ?

La MRCAO a signé une entente avec l'organisme ARPE-QUÉBEC qui administre un programme responsable de récupération et de recyclage des produits électroniques.

Comme tous les produits électroniques, les téléviseurs contiennent des métaux lourds hautement toxiques comme du plomb (écrans cathodiques) ou du mercure (écrans plats). Il est donc très important d'en disposer de façon sécuritaire afin de préserver sa santé et l'environnement.

VENTE DE GARAGE

Décorations, tissus, jouets, livres, casse-tête, CD, DVD, meubles, vêtements, chaussures, accessoires, rideaux, douillettes…

SPÉCIAL : NOËL!

DOMAINE DE L'HIRONDELLE

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES SEMI-AUTONOMES
(au sous-sol de l'ancien presbytère)
204 Principale
Ste-Germaine-Boulé

Samedi 2 novembre de 13 à 16 h
7 décembre de 13 à 16 h

BIENVENUE À TOUS!

(Visitez-nous sur Facebook : Domaine de l'Hirondelle)

Message de l'équipe du journal

Une copie PDF du journal « **LE GALLICHAN** »
est disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse:

www.gallichan.ao.ca sous l'onglet « ***Journal local***».

Merci de nous faire parvenir vos textes avant le 1er de chaque mois, soit par la poste, par courriel, ou directement au bureau municipal. Tous les textes reçus après cette date seront publiés le mois
suivant.

Adresse courriel : legallichan@gmail.com

LA PROCHAINE PARUTION LE 15 novembre 2019

Le coût de publication d'un message pour Le Gallichan est le suivant :

FORMAT	TARIFS	FORMAT	TARIFS
1/8 page (carte d'affaires)	5.00$	Page entière	20.00$
1/4 page	5.00$	Petites annonces	5.00$
1/2 page	10.00$	Abonnement annuel	30.00$

Communauté chrétienne de St-Laurent de Gallichan

Horaire des offices:

Le mois d'octobre est le mois des missionnaires

- **Célébration** samedi 21 septembre, 19h00

- **Messe** samedi 05 octobre, 19h00
  1. Pour le repos de l'âme *de* ***M. Laurent, Mario, Yvan et Mme Christianne Gosselin*** par la collecte des funérailles.
  2. Pour le repos de l'âme de ***Mme Régina Royer*** par la collecte des funérailles.

- **Célébration** samedi 12 octobre, 19h00

- **Messe** samedi 19 octobre, 19h00
  1. Pour le repos de l'âme *de* ***Mme Rita Pelletier et M. Roland Larochelle*** par la collecte des funérailles.
  2. Pour le repos de l'âme de ***Mme Jeanne Lapointe et M. Benoît Bélanger*** par la collecte des funérailles.

- **Heure d'adoration**, mercredi le 23 octobre, 19h00

- **Célébration** samedi 26 octobre, 19h00

- **Messe** samedi 02 novembre, 19h00
  1. Pour le repos de l'âme de ***M. Yvon Gingras*** par son épouse Mme Clémence Gauthier-Gingras.
  2. Pour le repos de l'âme de ***M. Joachim Chénard*** par Mme Madeleine Chénard.

- **Il y aura également une commémoration des défunts**
  - M. Denis Shink (10 décembre 2018);
  - Mme Yolande Carrier (14 décembre 2018);
  - Mme Madeleine Bélanger-Bouffard (05 janvier 2019);
  - Mme Marie-Paule Dufour-Rivard (08 janvier 2019);
  - Mme Rolande Rivard-Delisle (07 septembre 2019).

- **Célébration** samedi 09 novembre, 19h00

- **Messe** samedi 16 novembre, 19h00
  1. Pour le repos de l'âme de ***M. Denis Shink*** par la collecte des funérailles;
  2. Pour le repos de l'âme de ***M. Théodore Denis*** par la collecte des funérailles.

Baptême

Pour la préparation d'un baptême, on communique avec ***Mme Carolle Rivard***, responsable au (819) 787-6279.

Funérailles

Pour la préparation de la messe et de l'hommage au défunt lors d'un décès, on communique avec ***Mme Céline Denis***, responsable au (819) 787-6073.

Registres

La personne responsable de la tenue des registres est ***Mme Gertrude Bélanger-Côté,*** pour toutes informations, on peut communiquer avec elle au (819) 787-6265.

BINGO DINDE

Le bingo Dinde de la Fabrique aura lieu **dimanche le 15 décembre 2019 à compter de 19h30** au sous-sol du Centre communautaire (église).

Des bénévoles passeront par les portes pour vous offrir des **billets pour un tirage** qui aura lieu lors de cette activité. Merci de les encourager.

MERCI à tous ceux qui participent aux différentes activités et au maintien des activités religieuses de la Fabrique tout au long de l'année…!

Président : Claude Bourque (819) 339-8705 **Messe + Feuillet paroissial** : Céline Denis (819) 787-6073 **Funérailles** : Céline Denis (819)787-6073
Sec.-très. : Johanne Shink (819) 787-6767 **Publication** (Le Gallichan) : Carolle Rivard (819) 787-6279

TRAJECTOIRE INCOMPLÈTE

La violence conjugale te touche de près ou de loin?
Nous avons besoin de toi!

L'absence de maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale sur le territoire apporte son lot de difficultés.
Nous voulons connaître ton avis, ton expérience sur cet enjeux!

Consultation dans le cadre du projet de sensibilisation en matière de violence conjugale 2019-2021.

Date: mardi 12 novembre
Heure : 18h30
Lieu : Gallichan

Pour connaître le lieu de la rencontre et pour t'inscrire (avant le 7 novembre)

Centre de femmes l'ÉRIGE
819 333-9706

Dans le cadre de la **Semaine nationale des proches aidants**

REGROUPEMENT PROCHES AIDANTS ABITIBI-OUEST

invite toute la population à une conférence inspirante

Rebondir après l'épreuve

où le rire et l'humour sont à l'honneur.

Prix EXCELL'OR décerné pour l'occasion à une entreprise en support à ses employés proches aidants

Avec
Josée Boudreault et
Louis-Philippe Rivard

La force du couple dans les défis au quotidien

Co-présidents d'honneur
M. Normand Lagrange, directeur général MRC Abitibi-Ouest et sa fille Camille

Quand la proche aidance se conjugue au féminin et au masculin, sans distinction d'âge.

Dimanche 3 novembre 2019

Salle Desjardins — 195, rue Principale, La Sarre

Accueil à 13 h ~ Début de la présentation à 13 h 30

Entrée : 10,00$ (Financement à l'organisme)

Billets disponibles auprès du REGROUPEMENT PROCHES AIDANTS ABITIBI-OUEST, chez JEAN COUTU et à la MRC d'Abitibi-Ouest

Pour information, contactez-nous au 819 333-5777

Ma carte RÉSEAU 50+ *est vraiment…* payante!

Parmi la longue liste de rabais disponibles en Abitibi-Ouest, j'utilise ma carte RÉSEAU 50+ chez Marc Chadel Lunetterie, Bijouterie Pépite d'Or, Station du Coin (Ste-Germaine-Boulé), Double Pizza, Supermarché Consomat + et Le Carrefour canin.
Merci à nos commerces de biens et services participants.

Danielle Bédard

Procurez-vous votre carte de membre auprès de l'un des clubs suivants:

- Les Retraités de l'Île-de-Gallichan, 819-787-6910
- Club Le Souvenir de Roquemaure, 819-787-6418
- Club St-Jean de Macamic, 819-339-1053
- Club Bon Temps de Palmarolle, 819-787-2118
- Club Rayons d'Or de La Sarre, 819-339-2199
- Club 50 Plus de La Sarre,

Voyez tous nos rabais sur le site : wwww.reseau50plus.ca

S'AIMER et S'FAIRE CONFIANCE

Parfois, la vie nous apparaît injuste, et il semble que ce ne soit jamais notre tour d'être heureux et pouvoir améliorer notre sort. Pourtant, nous sommes tous des rayons du même soleil et la vie ne nous veut que du bien. Si on s'aime et qu'on s'fait confiance, la vie dans sa grande sagesse nous donnera raison et ce qu'il y a de meilleur en nous émergera un jour à la lumière.

Alors, que puis-je me faire aujourd'hui comme cadeau? Je mérite un cadeau parce que je travaille fort tous les jours pour m'améliorer à l'école de la vie.

Moi j'aime bien écrire. Ce qui importe c'est faire ce qu'on aime, faire ce qui nous chante et garder la bonne humeur. S'accorder du temps tous les jours pour savourer la vie et pour apporter de la joie et du bonheur dans notre existence. Voilà des atouts pour réussir et être heureux. Je le mérite, nous le méritons tous, et cela nous rapportera.

Sur ce, gardez le sourire, portez-vous à ravir et que l'automne soit excellent pour vous tous et toutes!

Maurice Lapierre

25 sept 2019

CHRONIQUE VERTE

Abitibi OUEST

VOLUME 10, NUMÉRO 9 OCTOBRE 2019

ILS VONT AU RECYCLAGE… LE SAVIEZ-VOUS ?

Papier d'aluminium : L'aluminium est recyclable à l'infini. Mais attention ; **il ne faut pas le confondre** avec les emballages d'apparence métallisée (comme celui des barres tendres). L'aluminium, lorsque chiffonné, demeure en boule. Même légèrement souillé, il peut être déposé dans le bac bleu.

Verres en carton : Les verres à café à usage unique, tout comme les verres en carton **pour boisson gazeuse**, sont recyclables et peuvent être déposés dans le bac bleu. Les couvercles et les pailles, qui ne sont pas recyclables, vont dans le bac vert.

Contenants en carton pour mets surgelés : S'ils sont **peu ou pas souillés**, les contenants en carton pour mets surgelés peuvent être déposés au bac bleu.

Cintres de métal : S'ils ne sont pas retournés chez le nettoyeur, les cintres de métal peuvent être déposés dans le bac bleu. Il faut cependant **les regrouper et les attacher**, car, individuellement, ils pourraient abîmer les équipements du centre de tri.

Papier déchiqueté : pour que le papier déchiqueté soit entièrement recyclé, il suffit de le mettre **dans un sac transparent** avant de le déposer dans le bac bleu. De cette façon, il ne s'éparpillera pas à travers les équipements du centre de tri.

Contenants de peinture vides : Qu'ils soient en acier ou en plastique, les contenants de peinture vides sont recyclables. Il suffit de **bien les essuyer** et de les **laisser sécher** avant de les déposer dans le bac bleu.

UTILISEZ L'APPLICATION « *ÇA VA OÙ ?* »

Cette application mobile de Recyc-Québec est disponible gratuitement sur Google Play et App Store.

En quelques clics seulement, vous saurez où et comment vous départir de plus de 1000 produits selon votre municipalité.

Rien de plus facile :

- inscrivez le nom de votre municipalité ;
- identifiez le produit dont vous voulez vous départir.

Voilà ! Une ou des options s'affichent.

Une version web est également disponible au : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/appmobile-cavaou.

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
819 333-2807

Des questions?
Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7
819-339-5671
819 339-5400
mrcao@mrcao.qc.ca

LE CLUB LES CHEVALIERS D'IBERVILLE

DE GALLICHAN

VOUS INFORME DE SON OUVERTURE LE

25 OCTOBRE 2019

À 13 H

EN PLUS DES REPAS À LA CARTE, UN BRUNCH AURA LIEU À CHAQUE DIMANCHES DÈS 8 HEURES

CONTACT: LAURAINE FLUET (819) 787-6916

POUR LA LOCATION DE SALLE, CONTACTER MME LAURAINE FLUET AU MÊME NUMÉRO

PRENEZ NOTE QUE LA PREMIÈRE RÉUNION DU CLUB AURA LIEU LE 26 OCTOBRE 2019 À 20 HEURES

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE :

PIZZA

QUEUE DE CASTOR

Octobre 2019

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
29	30	1	2	3	4	5
	Génie des Sages 13h30	**Séance du Conseil** 19h00	CLSC - 8h à 12h Biblio 18h30 à 19h30	Danses en ligne 18h45		Célébration 19h00
6	7	8	9	10	11	12
	Génie des Sages 13h30		CLSC - 8h à 12h Biblio 18h30 à 19h30	Danses en ligne 18h45	**Le Gallichan Octobre 2019**	Messe 19h00
13	14	15	16	17	18	19
	Génie des Sages 13h30		CLSC - 8h à 12h Biblio 18h30 à 19h30	Danses en ligne 18h45		Célébration 19h00
20	21	22	23	24	25	26
	Élection fédérale		CLSC - 8h à 12h Biblio 18h30 à 19h30	Danses en ligne 18h45		Messe 19h00
27	28	29	30	31	1	2
	Génie des Sages 13h30		CLSC - 8h à 12h Biblio 18h30 à 19h30	Danses en ligne 18h45		

Novembre 2019

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
27	28 Génie des Sages 13h30	29	30 CLSC - 8h à 12h Biblio 18h30 à 19h30	31 Danses en ligne 18h45	1	2 Célébration 19h00
3	4 Génie des Sages 13h30	5 Séance du Conseil 19h00	6 CLSC - 8h à 12h Biblio 18h30 à 19h30	7 Danses en ligne 18h45	8	9 Messe 19h00
10	11 Génie des Sages 13h30	12	13 CLSC - 8h à 12h Biblio 18h30 à 19h30	14 Danses en ligne 18h45	15 Le Gallichan Novembre 2019	16 Célébration 19h00
17	18 Génie des Sages 13h30	19	20 CLSC - 8h à 12h Biblio 18h30 à 19h30	21 Danses en ligne 18h45	22	23 Messe 19h00
24	25 Génie des Sages 13h30	26	27 CLSC - 8h à 12h Biblio 18h30 à 19h30	28 Danses en ligne 18h45	29	30 Célébration 19h00